

§ 13¹.

Sous la grande dynastie T'ang, la deuxième année king-long, le rang de l'année étant wou-chen, le deuxième mois dont le premier jour est le jour kia-tseu, le douzième jour qui est le jour yi-hai (8 mars 708), le (religieux taoïste) du grand temple Long-hing 大龍興觀, (nommé) ○○○, obéissant à un décret impérial, s'est rendu sur le pic de l'Est; il y a exposé le texte écrit (de la prière), (il a disposé) la cérémonie tsiao, présenté les dragons et les anneaux de jade; le vingt-septième jour de ce mois, qui est le jour sin-mao (23 mars 708), dans le temple Tai-yo, en même temps ○○○○○ il a établi un caractère magique d'or; il a accompli les rites taoïstes; pendant neuf jours et neuf nuits, il a brûlé des parfums et allumé des lampes ○○; en même temps, il a disposé la cérémonie tsiao des cinq pics, des montagnes célèbres, et du Tableau du Fleuve; ○ les trois sièges ○²; ces actes méritoires étant terminés, il s'est servi de soies brodées et autres, appropriées à la vie (des bénéficiaires)³, ainsi que des tablettes de jade et des soies ornées qui restaient en surplus, et il a fait avec respect une image de Tchen-kouo ○○; (puisse-t-il faire ainsi que) la politique impériale soit perpétuellement ferme, et qu'elle soit constamment calme comme le pic divin lui-même; que la prospérité du royaume toujours s'élève, et qu'elle soit durable autant que Hiuan-tou 玄都⁴.

Le tch'ao yi lang qui exerce les fonctions du secrétaire (dans l'administration du gouverneur) de Yen-tcheou, Wang Kan 王幹;

le tch'ao san lang qui exerce les fonctions de secrétaire dans l'administration du gouverneur de Yen tcheou, qui est soutien supérieur de l'État, qui est en même temps préposé à la maison de la princesse de Ngan-lo 安樂公主 (nommé) ○○○;

le sous-préfet de la sous-préfecture de K'ien-fong⁵, soutien supérieur de l'État, Tchang Houai-tcheng 張懷貞;

le jou lin lang qui exerce les fonctions de préposé aux comptes dans la sous-préfecture de K'ien-fong, et qui est commandant de cavalerie, Han Jen-tchong⁶ 韓仁忠;

Avec respect ont reçu l'édit sage; ils ont lavé et purifié leur corps et leur cœur; ils se sont prosternés diligemment sur l'autel divin et leur zèle a été porté au plus haut point, se prosternant la tête contre terre devant celui qui n'a pas de supérieur, ils ont fait en son honneur un hymne ainsi conçu :

Le T'ai chan est très haut⁷; il s'élève au-dessus des vapeurs violettes;

1. Cf. fig. 2; stèle de l'Est, face septentrionale, quatrième registre; le texte est transcrit dans le *Tai lan*, chap. xii, p. 7^b-8^b.

1'. Ce temple n'est autre que l'ancien Kin-t'ai kouan: cf. p. 95, n. 1.

2. Les lacunes de l'inscription la rendent ici inintelligible.

3. Cf. p. 78, ligne 26.

4. Ce terme de Hiuan-tou figure dans un titre taoïste que nous avons rencontré plus haut.

5. Cf. p. 89, n. 2.

6. Cf. p. 78, ligne 14.

7. Les quatre premiers mots de cette poésie sont tirés du *Che king*, section *Lou song*, ode 4 (trad. Couvreur, p. 457).